

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bureau 2023-2024 des autorités

Conformément aux dispositions du règlement général de commune, les Autorités exécutive et législative ont procédé à la nomination de leur bureau.



Lors de sa séance du 16 juin 2023, le Conseil général a procédé à la nomination de son bureau :

Président	Niels Rosselet-Christ (UDC)
Première vice-présidente	Cécile Mermet (PS)
Seconde vice-présidente	Céline Rufener Eschler (PLR)
Secrétaire	Adrien Pagnier (PLR)
Secrétaire suppléant	François Oppliger (PS)
Questeurs	René Perret (PS) Caryl Tüller (PLR)

Dès le 1^{er} juillet 2023, l'organisation du Conseil communal se déclinera comme suit :

Président	Christophe Calame (PLR)
Vice-président	Éric Sivignon (PS)
Secrétaire	Yves Fatton (PLR)
Membres	Benoît Simon-Vermot (PLR) Frédéric Mairy (PS)

La répartition des dicastères et des suppléances reste inchangée :

Dicastère	Chef de dicastère	Suppléant
Administration et protection de la population (DAPP)	Benoît Simon-Vermot	Christophe Calame
Jeunesse et enseignement (DJE)	Christophe Calame	Frédéric Mairy
Territoire, sports et culture (DTSC)	Éric Sivignon	Yves Fatton
Infrastructures (DI)	Yves Fatton	Benoît Simon-Vermot
Economie, finances, cohésion sociale et santé (DEFCOS)	Frédéric Mairy	Éric Sivignon

Val-de-Travers, le 21 juin 2023

LE CONSEIL COMMUNAL



CONTACT | Christian Reber, chancelier
Chancellerie

+41 32 886 43 94 | christian.reber@ne.ch